TRENTE-TROISIÈME ANNEE — N° 193 Le numéro 5 centimes DIMANCHE 23 AOUT 1903

Administration et Rédaction
13, GRAND'RUE
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois .	4 —	7 —
Six mois . .	6 50	13 —
Un an . . .	12 —	25 —

O. I. X. † M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces la ligne	Réclames la ligne
Canton,	15 cent.	30 cent.
Suisse,	20 »	— »
Etranger,	25 »	— »

Saint Philippe Benizi

Abonnements militaires et de vacances

La **Liberté** sert dès maintenant des abonnements pour la durée des vacances et des services militaires, partant de n'importe quelle date, aux prix suivants :

SUISSE

Par semaine	Fr. 0 40
Par mois.	» 1 50

ÉTRANGER

Par semaine	Fr. 0 80
Par mois.	» 2 80

Nouvelles du jour

Nous avons donné hier la substance de l'ultimatum signifié à la Porte par la Russie, qui a appuyé sa réclamation par l'envoi d'une escadre dans les eaux du Bosphore.

La Porte s'est empressée, nous apprennent les dépêches de ce matin, de souscrire à cet ultimatum.

Elle a engagé quatre officiers belges, qui, de concert avec deux lieutenants suédois, seront chargés d'appliquer, en ce qui concerne la gendarmerie, le programme des réformes arrêté en décembre par les puissances.

L'ultimatum portait, en outre, l'attribution aux consuls étrangers en Macédoine d'un droit de contrôle sur l'administration turque, et la relaxation de prisonniers bulgares. On n'a pas de nouvelles sur les engagements pris par la Porte en ce qui concerne ces deux points, et encore moins touchant l'octroi de certaines faveurs économiques qui constituent, disait-on, une des clauses de l'ultimatum.

Le mot d'ordre de la diplomatie est de faire bonne mine à l'intervention isolée de la Russie auprès de la Porte :

Le *Correspondenzbureau* de Vienne se fait télégraphier de Constantinople que, dans les cercles diplomatiques, on envisage dans un sens pacifique l'envoi d'une flotte russe dans les eaux turques. On a des raisons de croire que cette mesure, qui tient compte de l'agitation de l'opinion publique en Russie, a pour but d'exercer une influence rassurante aussi bien sur la Turquie que sur l'étranger, et d'appuyer l'introduction des réformes poursuivies par l'Autriche-Hongrie et la Russie, et qui sont actuellement entravées par le mouvement insurrectionnel.

Même son dans la *Gazette de Cologne* :

« On croit ici (à Constantinople) que l'envoi de l'escadre russe dans les eaux turques n'affecte aucunement un caractère menaçant. Il y a lieu de croire qu'une démonstration navale avait été immédiatement résolue, dès le meurtre du consul de Russie à Monastir et avant que la Turquie eût aussi loyalement donné satisfaction à la Russie ; mais l'annonce officielle de l'envoi de l'escadre ayant été faite, on eut des scrupules de revenir sur cette décision.

Dans les milieux diplomatiques de Constantinople, on ne croyait pas non plus que la Russie voulût recourir à des moyens extrêmes.

Suivant une autre opinion, la manifestation navale russe pourrait, dans les circonstances actuelles, viser la Bulgarie aussi bien que la Turquie. »

L'Agence *Paris-Nouvelles* reçoit, de Constantinople également, une note d'allure toute différente.

Il y est dit que l'émotion causée par la venue dans les eaux turques de l'escadre de la mer Noire est très vive dans les milieux diplomatiques.

On commente la dernière nouvelle qui annonce que, en dehors des navires placés sous le commandement de l'amiral Krieger, tous les transports de la flotte des volontaires de la mer Noire se tiennent prêts à partir dans les ports de Sébastopol, d'Odessa et de Nikolaieff.

On considère que cette démonstration navale de la flotte russe est une concession faite aux panslavistes russes qui poussent la Russie à agir énergiquement contre la Turquie.

Enfin, l'*Indépendance belge* fait grand cas d'une information qu'elle dit très sûre et d'après laquelle les puissances seraient arrivées à une entente définitive au sujet des affaires d'Orient, et auraient adopté l'accord suivant :

Si la Porte est impuissante à rétablir immédiatement une situation normale dans l'Empire ottoman et à appliquer en Macédoine les réformes promises, les puissances se chargeraient elles-mêmes de cette tâche. La Russie occuperait les Dardanelles et le Bosphore, l'Autriche-Hongrie pousserait son occupation militaire à travers la Macédoine jusqu'à Salonique, et l'Italie surveillerait la côte albanaise, le long de l'Adriatique. Cette occupation serait purement provisoire et l'action des puissances sauvegarderait absolument l'autorité personnelle du Sultan. L'occupation aurait un caractère identique à celle de l'Egypte par les Anglais.

Une fois l'œuvre de pacification et de réorganisation terminée, ces puissances retireraient leurs forces navales et militaires et rendraient à la Turquie sa pleine liberté.

L'information du journal bruxellois, malgré l'appareil de solennité avec lequel il la donne, nous paraît sujette à caution. La résolution qu'elle prête aux puissances suppose de leur part un courage, une entente et une franchise qui ne sont pas dans les mœurs de la diplomatie européenne.

Il est beaucoup plus vraisemblable que les puissances se contenteront des promesses que la Porte vient de faire en réponse à la note russe et attendront le résultat des mesures imposées à la Turquie pour voir si une intervention plus directe est nécessaire.

***

Le nouveau gouverneur de Monastir, remplaçant de Alî Rîza, destitué et exilé à la suite du meurtre du consul de Russie, est Hazin bey.

Ce haut fonctionnaire qui, dans les circonstances présentes, va occuper un poste des plus difficiles, est jeune encore. Il n'est âgé que de quarante ans et a déjà fourni une carrière bien remplie. Il a été successivement rédacteur en chef du journal de Koniah, secrétaire général du vilayet de Smyrne, adjoint au gouverneur d'Andrinople, gouverneur de Dédéagatsch, gouverneur général de Mossoul.

On le dit instruit, artiste même, énergique, homme d'initiative et de bonne volonté et l'on fonde de grandes espérances sur lui pour le rétablissement de l'ordre dans cette province si troublée et pour une application intelligente des réformes décrétées.

A propos de réformes, il est intéressant de mentionner, d'après les journaux turcs, la nomination de plusieurs Commissions chargées d'étendre à tout l'Empire des mesures analogues à celles décrétées pour la Turquie d'Europe. Les membres de ces Commissions, pris parmi les fonctionnaires de plusieurs ministères, entre autres du ministère des finances et du ministère de la justice, devront étudier les améliorations à apporter dans l'exercice de la police, l'administration de la justice, la perception des impôts, etc., et les progrès à réaliser dans le domaine des travaux publics et de l'agriculture.

***

Elle est bien oubliée, cette pauvre Martinique, depuis l'effroyable cataclysme qui rasa Saint-Pierre dans un ouragan de feu. En voici pourtant des nouvelles que le croiseur *d'Estrées*, arrivé avant-hier à Brest, rapporte de Fort-de-France. Ces nouvelles montrent que la misère est grande parmi les nombreux survivants de la catastrophe de Saint-Pierre qui se sont réfugiés à Fort-de-France. Dans certaines maisons vivent sept ou huit familles qui se nourrissent tant bien que mal de bananes et de patates. Ces malheureux n'ont aucune ressource ; tous leurs biens ont disparu dans la catastrophe, et les secours envoyés du monde entier ont été insuffisants à soulager toutes les misères.

Sur toute la population plane une folle terreur de voir Fort-de-France disparaître comme Saint-Pierre. Cette terreur est si grande que le moindre coup de canon tiré par les navires de guerre cause une vive émotion parmi le peuple, qui croit entendre des détonations souterraines précédant une nouvelle catastrophe.

En somme, la situation de cette île, autrefois si prospère, est aujourd'hui lamentable.

***

Une dépêche de Bogota, de source américaine, dit qu'un projet de loi est prêt à être soumis au Congrès colombien, spécifiant les amendements que la Colombie désire voir apporter au traité Hay-Herran et autorisant le président à ratifier le traité, s'il est accepté par les Etats-Unis avec ces amendements.

Ces amendements visent notamment la question de souveraineté sur la zone du canal et sans doute l'indemnité de 50 millions jugée insuffisante.

Un autre projet modifiant la Constitution serait aussi en préparation afin de lever l'obstacle constitutionnel.

En Roumanie

On nous écrit :

Nous apprenons avec beaucoup de peine le départ de S. G. Mgr Dominique Jaquet, évêque catholique de Jassy, qui aurait, paraît-il, résigné les hautes fonctions qu'il exerçait depuis plus de huit ans à la tête du diocèse de Moldavie. On nous assure aussi, d'une part, que le Saint-Siège, en reconnaissance des services rendus à l'Eglise par Mgr Jaquet, lui aurait conféré le titre d'archevêque et, d'autre part, que le clergé catholique de Roumanie ferait des démarches à Rome pour que sa démission ne soit pas acceptée.

Le départ de Mgr Jaquet a causé les plus vifs regrets en Roumanie où il avait gagné de nombreuses sympathies et jouissait de la plus haute considération.

Personne n'ignore ici, en effet, avec quel zèle et quel dévouement, avec combien de courage et d'abnégation, Mgr Jaquet, dont tout le monde dans le diocèse a pu apprécier la bonté inépuisable, l'esprit élevé, le jugement droit, la profonde érudition, a travaillé pendant ces huit années à augmenter le prestige de l'Eglise catholique, qu'il a cherché par tous les moyens à rendre sympathique aux Roumains, ne ménageant jamais, dans l'exercice de son saint ministère, ni sa santé assez délicate déjà, ni ses forces. C'est ainsi que, dans des tournées pastorales qui ont laissé d'inoubliables souvenirs parmi ses diocésains, il allait chaque année porter aux catholiques la confirmation et la bonne parole, jusque dans les paroisses les plus éloignées de la résidence épiscopale.

Ayant pu de cette façon se rendre compte par lui-même des besoins spirituels de ses diocésains et de la situation du clergé catholique, Mgr Jaquet entreprit le développement du Séminaire catholique de Jassy, envoyant à Rome, pour compléter leurs études théologiques, les jeunes prêtres qui s'étaient distingués au Séminaire, fonda un collège de Dascali — assistants des curés de campagne — dont la mission devait être d'aider ceux-ci à répandre l'instruction religieuse dans les villages catholiques. D'autre part, il présidait à la fondation d'autres œuvres, telles que : la création d'un Séminaire de Franciscains destinés à former de jeunes prêtres dignes du saint ministère dont ils devaient être chargés un jour ; la consécration de plusieurs églises et chapelles dans les localités où les catholiques étaient privés la plupart du temps, jusqu'alors, des secours de l'Eglise ; l'institution de l'archiconfrérie des mères chrétiennes à Jassy-Galatz ; l'Œuvre des églises pauvres de Moldavie, etc. etc.

Ces œuvres seules, sans parler de beaucoup d'autres encore, sans parler aussi des remarquables sermons que Mgr Jaquet prononçait dans l'église de Jassy et dans les chapelles de Notre-Dame de Sion, constituent autant de titres à la reconnaissance des catholiques de Roumanie pour lesquels il a toujours eu une sollicitude toute paternelle et auxquels il ne cessait de recommander, avec l'amour de Dieu et du prochain, l'attachement à leur famille et le dévouement à leur pays, souhaitant de tout son cœur que les effets surnaturels de l'Eglise catholique brillassent dans la foi et la piété des fidèles comme aussi dans leurs vertus sociales.

C'était le meilleur moyen, répétait-il toujours, de rendre la religion catholique sympathique à la société roumaine, dans laquelle il s'était créé de nombreuses amitiés et dont il emporte dans sa retraite les plus vifs regrets.

Revue suisse

Les fortifications allemandes. — Révélations intempestives. — Douche diplomatique. — *Langage inquiétant des journaux allemands.*

La radicale *Basler Zeitung* a soulevé un débat qui ne révèle pas chez elle une exubérance de sens diplomatique, ni le flair de l'opportunité. Elle s'est fait rappeler indirectement à l'ordre par les augures de la diplomatie fédérale. Pourquoi, en effet, remettre sur le tapis la question des fortifications allemandes ? Pourquoi jeter ce cri d'alarme intempestif qui est venu si mal à propos secouer la torpeur du monde officiel fédéral ?

Depuis que les canons de l'empereur Guillaume, reculant de Tullingen à Itstein, avaient cessé d'inquiéter les Bâlois, nous étions tranquilles, et la vieille cité impériale des bords du Rhin pouvait de nouveau installer à ses portes la sentinelle féminine légendaire avec sa quenouille, symbole de la sécurité.

Cependant, la *Basler Zeitung*, nouvelle oie du Capitole, veillait. Elle s'aperçut, un jour, que les voisins se livraient à des travaux suspects, à des mesurages et relevés topographiques assez semblables à ceux qui avaient précédé la construction des forts d'Istein. Vite, elle battit de l'aile et poussa des cris qui mirent en émoi toute la Confédération.

D'après le journal de M. le Dr Zoller, l'Allemagne ne méditait rien moins que la construction d'un réseau complet de fortifications enserrant Bâle dans un étau de fer. Un fort devait s'élever sur le territoire d'Alsace, et trois autres sur le territoire badois.

La Suisse ne pouvait rester sous le coup de cette menace. L'écrivain de la *Basler Zeitung* demandait une riposte immédiate. Puisque l'Allemagne fortifiait sa frontière à l'entrée de Bâle, la Confédération n'avait qu'une chose à faire, fortifier aussi la frontière suisse et barricader le passage du Rhin.

N'y aurait-il pas derrière l'avatar de la *Basler Zeitung* un colonel en mal de fortifications ? Et tout ce bruit ne serait-il que la préface de la mise à exécution du plan qui couve depuis longtemps sous la cendre volcanique des cerveaux de notre état-major ? Chacun sait que les fortifications du Saint-Gothard et de Saint-Maurice sont le premier chapitre d'un programme général d'ouvrages fortifiés. Après les Alpes, le Jura. Il y a, après tout, autant de raisons pour la Suisse de se garder contre la France et l'Allemagne que contre l'Italie. Du moment qu'on a tiré le vin, il faut le boire jusqu'au bout, dût-il coûter quelques nouvelles vingtaines de millions. Ainsi pensent, sans doute, les hautes sommités militaires qui voudraient faire de la Suisse un camp retranché, avec frontières hérissées de canons et de blindages, de Genève à Bâle et d'Airolo à Schaffhouse.

Quoi qu'il en soit, l'officialité fédérale a cru devoir jeter une douche sur le beau zèle de la *Basler Zeitung*. Elle a fait publier, non point par la voie ordinaire, mais par le canal de quelques organes privilégiés, une note plus ou moins rassurante dont nous avons donné le sens et qui peut se résumer en ces termes : Nous n'avons pas attendu les avertissements de la *Basler Zeitung* pour observer les mouvements de l'Allemagne à notre frontière ; nous avons l'œil ouvert et nous veillons. Dès que nous avons aperçu des agissements suspects, nous avons demandé des explications à qui de droit ; on nous en a donné de tout à fait rassurantes. L'Allemagne nous a déclaré que les travaux de mensuration, près de Bâle, n'avaient aucunement pour objectif un projet de fortifications et n'étaient même pas en corrélation avec des préparatifs militaires.

Cela dit, le communiqué fédéral donne une leçon de prudence et de sagesse à la *Basler Zeitung*, en invitant la presse à garder une grande réserve dans ces questions d'ordre international, qui exigent beaucoup de doigter. Ne troublons point par des interventions intempestives les conversations à voix basse qu'échangent les Chancelleries.

Un autre journal de Bâle, les *Basler Nachrichten*, enregistre avec une certaine satisfaction l'issue de ce débat et n'est pas éloigné de dire que la *Basler Zeitung* a commis une gaffe.

En effet, le cri d'alarme poussé à Bâle et répercuté dans une partie de la presse suisse ne pouvait manquer d'avoir aussi des échos au delà du Rhin. Les polémiques de presse de nation à nation sont toujours dangereuses, et ce n'est pas le moment de chatouiller les fibres de l'amour-propre national dans un pays voisin qui a le sentiment de sa force.

Quelques journaux allemands ont relevé les observations de la *Basler Zeitung*. Leur langage n'a rien de rassurant. Un écrivain militaire du *Tagblatt* de Berlin nous signifie carrément qu'aucun traité n'oblige l'Allemagne à éloigner ses fortifications de la frontière suisse. La clause stipulée en 1815 contre la France ne regarde que cette puissance ; il n'en résulte pas une servitude permanente à la charge de l'Allemagne. Si l'intérêt militaire de cet Empire lui commande de protéger sa frontière sud contre l'éventualité d'une invasion française, il n'a pas de permission à demander à un *petit* Etat comme la Suisse.

La *Basler Zeitung* reproduit avec complaisance les théories de la feuille berlinoise et les invoque même pour sa propre justification.

Sous un certain rapport, elle a raison. Le droit des gens que certains casuistes font intervenir ici est terriblement caduc. Il y a longtemps que le traité de Vienne a été déchiré de toutes façons. La Suisse elle-même ne l'a guère respecté.

LE PROCÈS HUMBERT

Paris, 21 août.

Me Labori reprend sa plaidoirie à midi. Il attaque à nouveau Cattaui, ajoutant que le jugement de la 9e Chambre a fait justice de la plainte reconventionnelle pour escroqueries déposée par Cattaui contre les Humbert et les Daurignac. C'est pour justifier Cattaui qu'on a fait tant de scandale. Où sont les plaignants ? se demande le défenseur. Les créanciers furent des malins, qui ont voulu jouer à la loterie ; ils ne se plaignent pas. Les crédits-rentiers ne perdront rien.

Thérèse Humbert : Je veilleraï sur eux. *(Hilarité prolongée.)*

Me Labori dit que tout ce scandale a éclaté pour des intérêts particuliers, pour l'intérêt

de Cattaui, qui a failli aller en prison, et qui a été assez puissant pour disposer du sort des Humbert.

Parlant de la campagne de presse, Me Labori dit qu'un ancien ministre du précédent cabinet, porteur d'un effet de 500,000 fr., était intéressé dans la faillite de la Banque Girard. C'est, dit-il, pour cacher le nom de ce ministre qu'on a dissimulé les livres de cette Banque.

Me Labori se plaint que la plaidoirie de M. Waldeck-Rousseau, tirée de l'extrait du jugement de 1898, ait été envoyée aux sénateurs, députés et hommes d'affaires.

Le défenseur dit qu'il ne peut pas croire que la police soit si mal faite qu'elle ait pu ignorer le départ et la retraite de la famille Humbert.

Me Labori dégage la responsabilité du Parquet et des magistrats; mais, dit-il, en est-il de même de M. Monis, garde des sceaux, et de M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil?

Me Labori, abordant les considérations politiques et sociales, démontre vigoureusement que tous les partis ont manqué à leur devoir. Le défenseur conteste à l'accusation, ou plutôt à son chef, l'autorité de parler au nom de la justice sociale, que d'autres ont désertée et trahie. *(Mouvement.)* Il reproche à M. Vallé d'avoir mis au service de Cattaui son influence de sénateur et de garde des sceaux. Le fait d'avoir été l'avocat de Cattaui a valu à M. Vallé de devenir ministre de la justice. Me Labori affirme que M. Vallé a exigé le portefeuille de la justice pour mettre un terme aux escroqueries des Humbert et venger Cattaui.

Me Labori, faisant allusion au concours ouvert par le *Matin*, qui invite ses abonnés à pronostiquer le verdict du jury, promettant des primes à ceux dont les réponses se rapprocheront le plus du verdict réel, dit: Ce journal, qui a défendu Cattaui, essaye ce matin de peser sur la conscience des jurés en publiant le résultat d'un concours dont la sincérité ne peut pas être contrôlée.

L'avocat-général, interrompant: « Cette publication est unanimement réprouvée. Le procureur général a reçu l'instruction de rechercher si elle ne tombe pas sous le coup de la loi. »

Me Labori dit que le ministre de la justice, qui s'est associé à la campagne de ce journal, n'a pas qualité pour intervenir. C'est, d'ailleurs, quand la manœuvre aura peut-être provoqué une condamnation, qu'il appartiendra au Parquet d'intervenir.

Mme Humbert: Non, le jury m'acquittera, j'ai confiance.

Me Labori: J'ai davantage confiance dans la conscience du jury. Celui-ci ne peut pas condamner, car il ne veut pas assurer le triomphe de Cattaui. Après ma plaidoirie, Mme Humbert vous parlera. Je crois qu'elle le fera; mais supposez qu'elle hésite, faute de preuves suffisantes, vous ne pourrez pas rendre un verdict de condamnation.

Le président: Nous sommes convaincus que le jury décidera seulement sur ce qu'il aura entendu ici, et qu'il n'écoutera que la voix de sa conscience.

Plaidoirie de Me Clunet

Me Clunet présente la défense d'Emile Daurignac.

L'avocat consacre, tout d'abord, des paroles élogieuses à la plaidoirie de Me Labori. Il déclare que l'accusation n'a fait qu'épaissir le mystère. Quant à Emile Daurignac, il n'a pas besoin d'être défendu. Me Clunet fait ressortir longuement le rôle insignifiant de ce prévenu, auquel aucun reproche sérieux ne peut être fait et en faveur duquel on a recueilli les renseignements les plus favorables.

Me Clunet cite des personnes notables qui ont entendu M. Gustave Humbert parler de la fortune de Thérèse. Il se perd ensuite dans des considérations dans lesquelles le jury et l'auditoire ne peuvent se retrouver. Il continue longtemps ainsi, au milieu de l'inattention générale, parlant de tout et de tous, mais plus d'Emile Daurignac. L'auditoire, qui d'abord avait souri, éclate bientôt en rires bruyants. Me Clunet parle alors de nouveau du prévenu qu'il défend, et repousse les reproches qui lui ont été adressés en ce qui concerne la signature de trois procurations. Il espère que le jury n'oubliera pas que le notaire de Bayonne n'a jamais vu Emile Daurignac dans son étude. Dans la Rente viagère, ce prévenu était un employé et exécutait les ordres de ses patrons, les Humbert. Me Clunet ajoute que la fortune a existé; elle est affirmée par des hommes dignes de confiance. Quant à l'origine même de l'affaire, Me Clunet déclare qu'elle est inexplicable. « Nous sommes dans une situation inextricable. »

Ici, un coup de sifflet retentit dans l'auditoire suivi d'un « ouf » de la salle.

Me Clunet imperturbable, continue sa plaidoirie, souvent incohérente. La salle « s'escaffe ».

Finalement le défenseur, comme épuisé, termine brusquement son discours.

L'audience est levée à cinq heures.

Samedi: plaidoirie de Me Hesse, défenseur de Romain Daurignac.

Autour du procès

La *Lanterne* a reçu la lettre suivante:

Paris, 22, rue Vernie, 20 août 1903

Monsieur le Directeur,

Après avoir lu dans la *Lanterne* de ce matin une information qui mêle notre nom à l'affaire Humbert, nous, petits-fils de M. Adolphe Bazaine, ingénieur en chef des ponts et chaussées, frère du maréchal, tenons à déclarer que nous n'avons jamais eu aucune relation avec les familles Humbert et Daurignac et que nous ne pouvons en aucune façon être mêlés à cette affaire.

Au surplus, il nous plaît d'ajouter que le maréchal Bazaine est mort dans la pauvreté.

Veuillez agréer, etc.

Léon Bazaine. Georges Bazaine,
Albert Bazaine.

Le journal le *Matin* avait offert des prix à ceux de ses abonnés qui indiqueraient à l'avance si et à combien les Humbert seraient condamnés. Il a reçu 37,112 réponses valables.

28,685 personnes se prononcent pour la condamnation de Thérèse et 8427 pour l'acquittement.

27,671 croient à la condamnation de Frédéric Humbert et 9441 à l'acquittement.

Au Vatican

Le Pape a reçu, mercredi matin, le Grand Conseil de l'Ordre souverain de Malte, présidé par son grand-maître, M. de Santa Croce.

Pie X a reçu aussi le duc de San Martino qui lui a remis les lettres de félicitations du comte de Caserte, chef des Bourbons de Naples, et de son fils, le duc de Calabre.

On est en train d'aménager un appartement dans la petite villa située dans les jardins du Vatican. Léon XIII aimait à se retirer, pendant les grandes chaleurs, dans cette habitation rustique. Pie X a fait annoncer qu'il viendrait prochainement l'habiter.

Mgr Bressan, secrétaire particulier de Pie X, est parti pour Riese, le village natal du Pape, porteur de nombreuses photographies avec signatures autographes du Souverain-Pontife pour tous ses parents et amis.

Sur la décision du syndic de Riese, le ministre des postes vient d'installer un bureau télégraphique dans le petit village natal de Pie X.

Le cardinal Rampolla

Une dépêche de Rome aux journaux dit que le cardinal Rampolla est parti en congé pour la première fois depuis seize ans.

AFFAIRES DE MACÉDOINE

Sur le qui-vive

La *Liverpool Post* dit que les congés habituellement accordés aux officiers de marine après les manœuvres ont été presque entièrement supprimés. L'Amirauté anglaise avoue que cette mesure est due à la situation menaçante en Orient. De nombreux officiers sont appelés en consultation au Foreign Office.

Représailles

On mande de Constantinople au *Correspondenzbureau*:

Pendant les combats qui ont eu lieu autour de Kruschewo, et après avoir occupé la ville, les troupes turques se seraient livrées au pillage, et auraient tué un grand nombre de Bulgares et de Grecs. On reçoit également les nouvelles de très nombreux incendies dans les autres parties du sandjak de Monastir. Des incidents de ce genre sont considérés comme inévitables dans une lutte sans merci contre les bandes.

Projets des insurgés

On mande de Belgrade à la *Zeit*:

Un chef macédonien a déclaré, dans une interview, que la tactique des insurgés est de mettre la Macédoine dans un état de complète anarchie par la destruction des chemins de fer et du télégraphe. Les insurgés commenceront ensuite leurs opérations contre les troupes turques et détruiront les villages par la dynamite.

L'effectif turc et son entretien

Des télégrammes officiels de Constantinople évaluent à cent soixante-dix mille hommes de troupes de toutes armes l'effectif total des Turcs en Macédoine. La *Correspondance politique* évalue cet effectif à vingt mille hommes de moins et calcule qu'il y a cent quatre-vingt-neuf bataillons d'infanterie, trente-sept escadrons de cavalerie et soixante-quatorze batteries en Macédoine, tandis que trente-quatre bataillons de réguliers, trente escadrons de cavalerie et cinquante-sept batteries stationnent dans le vilayet d'Andrinople. En évaluant à une livre turque par homme et par mois (qu'il atteignait approximativement pendant la guerre gréco-turque) le prix d'entretien de ces troupes à Andrinople et en Macédoine, la Turquie doit dépenser environ 150,000 livres turques par mois à combattre l'insurrection macédonienne. La *Correspondance politique* croit que la Porte pourra supporter ces dépenses pendant un temps indéfini, car les fournisseurs turcs accordent un long crédit et se contentent d'acomptes irréguliers sur les sommes qui leur sont dues.

Commande de munitions

Le gouvernement bulgare a commandé à une maison de Vienne quinze millions de cartouches à livrer aussi promptement que possible.

François-Joseph en Hongrie

L'empereur-roi a assisté, jeudi, au service solennel en l'honneur de saint Etienne, patron de la Hongrie, à l'église Saint-Mathias. Le primat de Hongrie, le cardinal Claudius Vaszary, a dit la messe. Le souverain, toutefois, n'a pas suivi la procession. On l'a partout acclamé avec enthousiasme; mais on a remarqué que, lorsque les musiques militaires entonnaient le *Gott erhalte dich*, la foule a gardé le silence. D'habitude, on accueille à Budapest par des sifflets cet hymne autrichien; cette fois, on s'est contenté du silence. Après la procession, le roi et l'archiduc Joseph ont assisté au *Te Deum*, dans la chapelle du palais royal.

François Joseph a reçu, dans l'après-midi, le comte Khuen en une longue audience dans laquelle a été fixé l'ordre des audiences, qui seront de quatre chaque jour et dureront par conséquent jusqu'à lundi. Hier, elles ont commencé par les deux présidents du Parlement, les comtes Apponyi et Csaky, puis le comte Jules Andrassy et Alexandre Weckerlé. Il est possible que le roi reçoive aussi l'un ou l'autre membre du parti de l'indépendance.

La flotte allemande

Les grandes manœuvres de la flotte allemande ont commencé le 15 août par la concentration de la flotte à Wilhelmshaven.

Ces manœuvres sont les plus importantes que la flotte allemande ait faites jusqu'ici, non seulement en raison du grand nombre de navires réunis, mais aussi au point de vue de la composition de la flotte, dans laquelle ne figurent que des navires de construction récente.

Il y a à peine dix ans, la flotte allemande réunissait aux grandes manœuvres deux cuirassés modernes et sept vieux bateaux; aujourd'hui, l'amirauté allemande est convaincue que, dans un an, l'homogénéité sera absolue dans ses flottes, d'où égalité de vitesse, interchangeabilité des appareils et facilités de réparation, changements d'équipages, etc.

La flotte des grandes manœuvres, commandée par l'inspecteur général de la marine, amiral Kœster, comprend la première et deuxième escadre, deux flottilles de torpilleurs et des bâtiments éclaireurs.

Le nombre total des navires prenant part aux manœuvres est de 42, avec 902 canons et 11,211 hommes d'équipage.

Une course de yachts

Une dépêche d'hier a annoncé la première des trois épreuves de 30 milles entre le yacht américain *Reliance* et le yacht de sir Thomas Lipton, le *Shamrock III*, pour la *Coupe America*.

La course était en bonne voie et le yacht américain avait déjà une avance de 2 milles sur son concurrent anglais, lorsque, faute de vent, les deux adversaires sont restés en panne, vers le milieu de l'épreuve. C'est à recommencer.

Va-t-on revoir la série de courses nulles de l'an dernier, où le vent se refusa obstinément des jours et des jours à enfler les voiles des coureurs? Les *misses* américaines doivent être bien impatientes s'il est vrai que l'opiniâtre sir Thomas Lipton, le grand importateur de thé de Londres, propriétaire du *Shamrock III*, a juré d'épouser l'une d'elles au cas où son yacht réussirait enfin à ravir aux Américains la *Coupe America* qu'ils détiennent depuis un demi-siècle.

— Le gouvernement canadien est en train de négocier un traité de commerce avec le Japon.

La germanisation en Pologne

Une dépêche de Berlin au *Morning Leader* annonce que les autorités allemandes ont interdit la vente des cartes postales illustrées à sujets patriotiques dans toute la Pologne allemande.

Dans l'armée allemande

On mande de Berlin au *Morning Leader* qu'on vient de découvrir encore une affaire de mauvais traitements infligés aux soldats par des sous-officiers. Le sergent Brutenberg, du 4e d'infanterie, est accusé de quinze cents actes de cruauté envers ses hommes.

Congrès de géologie

Avant-hier a eu lieu, dans la grande salle de l'Université de Vienne, l'ouverture du Congrès géologique, auquel prennent part, outre 167 savants austro-hongrois, 115 Allemands, 67 Français, 60 Russes, 30 Anglais et 41 Américains, en tout 550 personnes.

L'archiduc Régnier, le protecteur de tous les Congrès et de toutes les Expositions, assistait à la séance. On a tout d'abord examiné les progrès de la carte internationale géologique de l'Europe et de l'Asie-Mineure, dont le Congrès s'occupe depuis plusieurs années. Des rapports sur les éruptions volcaniques des Antilles et des îles Hawaï ont occupé la première séance.

Échos de partout

UN IMMEUBLE... SOUS UN JARDIN

Les travaux de fondation du piédestal définitif du La Fayette du Louvre, à Paris, ménageaient à leur entrepreneur une agréable surprise en même temps qu'une excellente aubaine.

Avant hier matin, la pioche de ses terrassiers heurtait, à deux mètres de profondeur dans le sol, un corps dur... On déblaya rapidement, et une véritable carrière de pierre apparut, une carrière de pierre de Laversine, toute taillée en blocs énormes, et ravalée.

On courut avertir l'architecte du Louvre, qui arriva accompagné de ses deux inspecteurs. Aucun d'eux ne soupçonnait l'existence de ces pierres qui, de droit, reviennent à l'entrepreneur.

Ils fouillèrent leurs souvenirs et leurs archives et arrivèrent à cette double hypothèse:

Les pierres en question proviendraient soit de l'ancienne ferme des tabacs qui, sous Louis XV, se trouvait précisément à la place qu'occupe le jardinet de La Fayette; soit du piédestal d'un monument équestre de l'empereur Napoléon III, qui allait être érigé au moment où éclata la guerre de 1870 et dont on aurait préféré enfouir les vestiges...

Ce qu'il y a de plus clair, en tout cas, dans l'affaire, c'est que l'heureux entrepreneur a trouvé là tant de belles et bonnes pierres qu'il va s'en faire bâtir une superbe maison!

GUERRE DE MUSICIENS

La ville de Gimont (Gers) possède deux Sociétés chorales qui font mentir le proverbe: « La musique adoucit les mœurs. » Ces deux Sociétés nourrissent l'une contre l'autre une haine mortelle, et les habitants sont divisés comme jadis ceux de Vérone, par la querelle des Montaigus et des Capulets.

A la suite d'incidents locaux, les orphéons rivaux et leurs partisans respectifs en vinrent aux mains dans la rue. D'innombrables horions furent échangés. Le maire et la gendarmerie durent intervenir pour séparer ces artistes lyriques, dont le moindre défaut est le manque d'harmonie.

Le secrétaire des « Cigaliers » a déposé une plainte pour voies de faits et injures contre la Société ennemie. Un procès-verbal a été dressé.

Le principal motif de cette haine intestine,

---

19 FEUILLETON DE *LA LIBERTÉ*

De toute son âme

PAR

RENÉ BAZIN

IX

Eloi Madiot n'était rentré qu'à trois heures du matin, harassé, ses vêtements trempés d'eau et noircis par la fumée. Il dormait. D'après ce qu'il avait raconté en se couchant, toute l'usine Lemarié était brûlée, les salles de fabrication, les réserves, les approvisionnements, les bureaux, la maison du contremaître, tout. Après cinquante années d'existence, l'outillage créé par deux générations d'hommes s'effondrait, subitement, et la terre réapparaissait, nue, déserte, prête à de nouvelles œuvres, entre des monceaux de ruines dont aucune n'avait plus de sens, et ne pouvait dire la somme prodigieuse de vie, de travail et d'audace qui s'était dépensée là.

Dans le quartier des ponts, ouaté de brume par l'aube, Henriette, en ouvrant sa fenêtre, avait vu la fumée s'élever, blanche à cause de la vapeur d'eau, et mêlée de bouffées noires que soufflaient des débris mal éteints. Une agonie, même celle d'une chose, c'est si triste pour ceux qui doivent finir!

Henriette était demeurée sous l'impression de ce spectacle, et de l'effroi de la veille, quand les toits de l'usine s'étaient abîmés dans le feu. Elle allait dans la chambre de droite et de gauche, faisant son ménage. Elle se rappelait sa rencontre avec Victor Lemarié, deux jours auparavant, au tournant de la rue Voltaire, le salut qu'il lui avait adressé, et la jolie façon du harnais qu'elle avait remarqué au passage, comme une robe. Elle se souvenait aussi, — mon Dieu, que le matelas était lourd à retourner ce matin, et que d'orage dans l'air irrespirable qui entrait par la fenêtre! — elle se souvenait d'avoir aperçu, une fois le père de Victor Lemarié, l'industriel. Il y avait de cela cinq ou six ans. Il présidait une fête de Sociétés de gymnastique, et il prononçait un discours, derrière le balcon de toile d'une tribune pleine de beau monde, entre deux faisceaux de drapeaux tricolores. Il gesticulait au dessus des gymnastes pressés au pied de la tente et qui applaudissaient. Les dames les officiers, les bourgeois, assis à l'ombre, n'écoutaient pas. De sa place, Henriette, n'entendait rien. Elle ne voyait qu'une physionomie dure qui s'essayait à sourire, une barbiche blanche qui remuait, et des mouvements de bras rapides, qui ne s'arrondissaient pas, et ne s'amplifiaient pas. Quelqu'un avait dit près d'elle: « Parle, mon vieux, vas-y. Ce qu'on te déteste! » Le souvenir de cette fête lui revenait, et la silhouette de l'homme, et le mot. A présent, quelle émotion ce devait être, dans la maison du patron, et aussi chez les employés et les ouvriers tout à coup licenciés par le feu!

La jeune fille acheva de tendre et de border les draps de son lit, effaça les plis avec la main posée à plat et courant tout du long, puis elle tira les rideaux à franges, et les rapprocha de manière à ne laisser entre eux qu'un étroit espace d'ombre.

Les vendeurs de journaux commençaient à passer en bas, criant: « Demandez le grand incendie Une usine anéantie. Les derniers détails. »

A huit heures, elle était dehors, un quart d'heure plus tôt que d'habitude. La nouvelle était partout connue et commentée. Elle remplissait la ville. Les douaniers en causaient avec les déchargeurs, les marchands de lait avec les clientes, les cafetiers du port avec les premiers buveurs de muscadet, qui s'en allaient, essuyant leurs lèvres du revers de la main. Tout le monde avait vu le drame, de près ou de loin; chacun savait un détail inédit, qui se mêlait aux lamentations dont la formule variait peu. L'imagination populaire travaillait sur ce thème d'épouvante, la nuit, la flamme, le vent qui soufflait en tempête, les pompiers grimpés sur les toits voisins et rouges dans l'incendie, la destruction totale d'une œuvre humaine; et, de la rue de l'Ermitage à la manufacture des tabacs, il n'y avait pas de maison possédant une fenêtre, une porte ou une lucarne au levant, d'où une ménagère n'eût médité un moment, pour s'en émouvoir et pour en disserter, sur la fumée blanche qui sourdait là-bas, d'entre les ruines.

Chez Madame Clémence, ces demoiselles de la mode étaient toutes en l'air. Quand Henriette entra dans le travail, à huit heures et demie, les premières arrivées causaient entre les deux tables presque à voix haute, l'ombrelle encore posée sur le bras et le chapeau sur la tête, sans égards pour les avertissements de Mademoiselle Augustine, qui s'était assise en manière de protestation, et qui répétait aigrement: « A votre aise, Mesdamoiselles, continuez, je rendrai compte à Madame Clémence. » Elles n'écoutaient pas; elles avaient les nerfs montés, et une hâte de dire ce qu'elles savaient.

— Moi, je me couchais, j'avais lu un livre drôle.

— Moi, j'étais endormie. Le bruit d'une pompe qui roulait m'a réveillée. J'ai couru en chemise à la fenêtre. Il faisait froid. Un homme a crié: « Dans le quartier de l'île Gloriette! » Alors, je me suis recouchée. C'était loin.

— Moi, ç'a été le reflet sur les vitres. J'ai eu une peur! On aurait dit que le feu était dans ma chambre. J'ai regardé, mais je ne voyais qu'une colonne de flammes dans le noir. Et je n'ai rien entendu.

— Il y a eu deux hommes blessés!

— Non, trois, blessés par des poutres. On les a conduits à l'hôpital. J'ai lu ça dans le journal, en venant. Tenez, voici l'article: un million de dégâts.

L'énormité du chiffre fit faire silence. Les jolies têtes jeunes se courbèrent au-dessus du journal, que tendait Mademoiselle Irma. Marie Schwarz, qui se tenait en arrière, près de la fenêtre, humble dans sa robe de pauvresse, osa s'approcher d'Henriette qui, les bras levés, la poitrine en avant, dégageait avec précaution les mèches de cheveux qu'avait accrochées la paille de son chapeau. Les yeux noirs et les yeux clairs se sourirent.

La porte s'ouvrit. L'apprentie Louisa entra en secouant sa tête rousse aux joues bouffies, et en disant:

— Eh bien! en voilà d'une autre!

Elle avait l'air important d'un enfant qui porte un secret.

— Et une qui peut compter!

— Quoi donc?

— Mesdemoiselles, vous me croirez si vous voulez, mais M. Lemarié est mort.

Toutes se redressèrent; Mademoiselle Augustine s'arrêta de travailler, et dit sévèrement:

— Petite, vous mentez, n'est-ce pas, pour amuser ces demoiselles? Allez à votre place.

L'apprentie, pour mieux affirmer, laissa retomber ses deux bras sur sa robe, et l'on vit les pauvres souliers qui buvaient l'eau de toutes parts.

— Pas du tout, Mademoiselle. A preuve que nous avons un voisin qui est menuisier des Pompes. Il l'a appris tout à l'heure. Le patron est allé au feu vers onze heures, cette nuit. Ça l'a saisi de voir son bien brûler. Il est tombé. On l'a ramené chez lui, et il est mort avant d'avoir su que c'était éteint. Je vous dis la vérité, même que le curé est arrivé dix minutes trop tard. Ainsi!

— C'est beaucoup de malheurs à la fois, dit une voix.

Il n'y eut pas de réponse. La mort, l'inévitable, avait été nommée. Et, comme les pierres frémissent, en haut, en bas, tout le long des rues, au passage d'un camion, les âmes s'émouvaient d'avoir entendu son nom. Les tabourets furent rapprochés des tables, les chapeaux et les mantelets s'amoncelèrent dans le placard, et le bruit des bobines de fil et des ciseaux jetés sur la lustrine annonça que le travail reprenait, comme chaque matin. Henriette, en retroussant sa robe pour s'asseoir — elle était énervée et distraite par l'orage et par une nuit mauvaise — fit le tour, avec ses yeux clairs, de cette réunion de jeunes filles. On ne voyait plus les dents rieuses de Mademoiselle Cécile; ni les fossettes de Mademoiselle Anne, l'apprêteuse d'Henriette, une Normande très fine, couleur de lait; ni les lueurs furtives que la vie leur mettait à toutes au coin des cils, le matin, comme une aube. Elles se taisaient, quelques unes sans expression, occupées à préparer la tâche, d'autres graves et même tristes. Mademoiselle Reine, la plus proche voisine de la première, et qui avait un visage de sainte de vitrail, remuait les lèvres très doucement, les paupières baissées.

(A suivre.)

c'est la politique, dont la passion a gagné jusqu'aux membres des Sociétés chorales.

MOT DE LA FIN

Au restaurant :

Le client. — Qu'est-ce que vous avez, garçon.

Le garçon. — J'ai une tête de veau à l'huile, une cervelle sautée et des pieds de cochon grillés.

Le client. — Ah ! mon pauvre ami, qui est-ce qui vous a mis dans cet état-là ?

CONFÉDÉRATION

Catholiques jurassiens. — L'assemblée générale annuelle des catholiques du Jura aura lieu demain dimanche, à Bassecourt.

Le matin, à 9 ½ heures, les délégués des Comités conservateurs de chaque Commune (deux par Commune) se réuniront pour renouveler le Comité central et discuter un projet de statuts du parti.

A 11 ½ heures, une messe spéciale sera célébrée, dans l'église de Bassecourt, *pour les délégués et ceux qui n'auraient pu* assister, le matin, dans leur paroisse, à l'office divin.

A 1 ½ heure après midi, s'ouvrira l'assemblée sur l'emplacement de fête désigné par le Comité de Bassecourt.

Voici le programme des discours :

1. *Salut de bienvenue*, par M. le curé Bideaux à Bassecourt.
2. *Question religieuse*, discours par M. A. Gigon, avocat à Delémont.
3. *Parti démocratique*, discours par M. E. Daucourt, conseiller national à Porrentruy.
4. *Notre programme*, discours par M. E. Péquignot, député à Saignelégier.
5. *Les œuvres sociales à la campagne*, discours par M. le curé Chapuis, à Grandfontaine.

Affaires bernoises. — Le Grand Conseil bernois sera convoqué en session extraordinaire pour le 21, ou, au plus tard, pour le 28 septembre. Il devra, en effet, prendre, avant le 1er octobre, une décision sur deux affaires d'une certaine importance ; la première est la subvention extraordinaire de 500,000 fr. pour la ligne du Weissenstein, ce qui assurerait le côté financier de cette entreprise ; l'autre est relative à l'acquisition par la Banque cantonale du bâtiment du Musée, à Berne, pour y installer les bureaux de la Banque.

Grand Conseil vaudois. — Dans sa séance de vendredi après midi, le Grand Conseil vaudois a définitivement accordé les crédits supplémentaires s'élevant au total à 180,000 fr., et a voté le projet de loi sur la vente au détail des boissons. Le minimum de la patente pour les cafés de tempérance a été fixé à 5 fr., et celui pour les débits de spiritueux et de boissons alcooliques à 60 fr. La session est close.

Arbitrage international. — M. Lardy, ministre de Suisse à Paris, désigné par l'empereur de Russie comme un des arbitres appelés à statuer sur le conflit entre diverses puissances européennes et le Vénézuéla, vient de décliner cette mission.

L'art. 3 du compromis de Washington stipule qu'aucun sujet ou citoyen d'un des Etats signataires ou d'un Etat créancier ne pourra faire partie de la Cour arbitrale.

Le gouvernement fédéral ayant appuyé diverses réclamations suisses contre le Vénézuéla, et des négociations étant pendantes pour soumettre ces différends à une Commission d'arbitrage, *il en résulte qu'un* Suisse ne peut accepter les fonctions d'arbitre, malgré tout ce que la désignation d'un de nos compatriotes a d'honorable pour notre pays.

Conférence militaire. — La Commission appelée par le Département militaire fédéral à examiner *les propositions des commandants de corps*, au sujet de la réorganisation de l'administration militaire, comprendra aussi les représentants des autorités militaires cantonales.

CHRONIQUE ALPESTRE

Il résulte de l'examen médical du cadavre que M. Max Wanner, dont nous avons signalé le décès à la Strelapass, est mort, non d'un accident, mais d'une attaque d'apoplexie.

— Un touriste anglais, en séjour à Maloja, a fait une chute en cherchant des edelweiss, dans le Fexerthal. Il a été relevé avec une jambe brisée et de graves blessures à la tête.

— Au Noirmont (Jura), un jeune homme de 18 ans a fait une chute du haut des rochers des Sommêtres. On l'a relevé dans un état désespéré.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le fil de la mort. — Un grave accident s'est produit dans un music-hall de Vichy :

Deux acrobates exécutaient un périlleux exercice intitulé « le Fil de la mort », et consistant à se laisser glisser, suspendus par les dents, le long d'un câble métallique tendu *des galeries à la scène. Le câble se rompit soudain*, et les deux acrobates furent précipités sur le plancher de la salle.

Aucun spectateur ne fut blessé, mais un des acrobates, Henri Adam, quarante-six ans, originaire des Vosges, eut la colonne vertébrale fracturée ; l'autre, nommé Rodiguez, quarante-deux ans, de nationalité espagnole, eut une côte enfoncée.

Le mistral. — Le mistral, qui soufflait en tempête, a fait chavirer, en vue de Saint-Tropez, *la bateau de pêche Blanchette*, du port de Toulon, capitaine Bertoni.

Ce bateau, monté par treize hommes, chavira brusquement. Sept hommes se cramponnèrent à une balise et purent être sauvés par les barques *Ange* et *Hirondelle*. Cinq autres hommes ont péri.

Hier matin, la mer s'étant un peu calmée, les recherches ont pu être effectuées. Deux cadavres ont *été retrouvés*.

La marine, à Toulon, a immédiatement envoyé un torpilleur de haute mer sur les lieux de la catastrophe.

Tué par la foudre. — Mercredi matin, un orage très violent éclata sur l'île de Ré. Un cultivateur nommé Vallet, qui se rendait à la gare du Finaud, fut foudroyé à cinquante mètres de son habitation.

La foudre lui arracha ses vêtements.

FRIBOURG

Echos de Lugano. — On nous écrit :

Vous avez déjà annoncé que la musique de Landwehr a obtenu pour Fribourg la prochaine Fête fédérale pour 1906.

La lutte a, paraît-il, été chaude, car sur les rangs se trouvaient Bâle, Neuchâtel et Fribourg ; Berne s'était préalablement désisté en faveur de Fribourg. Fribourg a obtenu, au scrutin final, 43 voix contre 39 données à Bâle. C'est un magnifique succès pour vos compatriotes.

Visite princière. — La princesse de Galles venant de l'Oberland arrivera à Fribourg à 2 h. 05, cet après midi, et repartira à 4 h.

Cour d'assises. — La cour d'assises du Ier ressort, siégeant à Romont, a jugé sur recours le nommé Félix Progin, auteur de l'incendie qui détruisit, le 21 janvier 1903, la maison des enfants de feu Paul Berset, à *Misery*.

P. avait été condamné par la 2me cour à la réclusion perpétuelle, le jury n'ayant pas admis les circonstances atténuantes.

Cette fois, le jury de Romont a estimé atténuantes certaines circonstances morales qui ont poussé l'inculpé à l'alcoolisme et au crime. Progin a été condamné à 10 ans de réclusion.

Eglise des RR. PP. Cordeliers

Dimanche, 23 août : Saintes messes à 6, 6 ½, 7, 8, 8 ½ h. ; 9 h. grand'messe ; 10 h. ½ messe basse ; 2 h. vêpres et bénédiction.

Per gli Italiani. — Chiesa di Notre Dame, 9 ½ Messa con predica del P. Niccola da Aleppo.

DERNIER COURRIER

France

M. l'abbé Léon, ancien Eudiste, ancien Supérieur de l'Institution Saint-Joseph de Redon, pose définitivement sa candidature au siège sénatorial vacant dans le Finistère.

— L'*Officiel* publie les opérations des Caisses d'épargne ordinaires du 11 au 20 août :

Les dépôts de fonds ont été de 2,460,398 francs 12 ; les retraits de fonds se sont élevés à 7,046,694 fr. 96, ce qui porte à 133,400,860 fr. 25 l'excédent de retraits du 1er janvier au 20 août 1903.

Il *y a en ce moment une année complète* que les retraits dépassentles dépôts à chaque décade.

— La nomination du vice-amiral Gourdon au commandement de l'escadre de la Méditerranée suscite des commentaires en sens divers. Le vice-amiral Gourdon avait pour compétiteurs les vice-amiraux Touchard et Bienaimé. Le premier, auquel le poste revenait de droit d'ancienneté, a été prétérité, pour la seconde fois, comme suspect de cléricalisme. Il a encouru la disgrâce du gouvernement pour avoir laissé décorer, à l'occasion de la Fête-Dieu, les édifices de la marine à Cherbourg, où il remplit les fonctions de préfet maritime.

— Le *Petit Marseillais assure qu'il* existe en ce moment un certain refroidissement entre la France et la Russie. Il en attribue la cause au rapprochement anglo-français et à la politique intérieure de la France.

« Le comte Lamsdorff est très frappé du fait que de nombreux officiers généraux, et parmi les meilleurs, renoncent à poursuivre leur carrière. Ces retraites volontaires d'officiers français d'une haute valeur lui causent une vive appréhension, car elles peuvent être une cause d'affaiblissement de l'armée française que notre alliée a tout intérêt à voir puissante. Le ministre des affaires étrangères russe s'en est expliqué avec son souverain, et, à la suite de cet entretien, le prince Ouroussoff, ambassadeur de Russie à Paris, a été chargé de porter à *la connaissance de M. Delcassé les préoccupations* de la Chancellerie russe. »

M. Delcassé en aurait conféré à son tour avec M. Combes et M. André, ministre de la guerre.

Au sujet de ce dernier, le *Temps* observe chez lui un changement d'allures prononcé depuis quelque temps. Jusqu'ici, dit-il, le général André n'avait pas passé pour un *modèle de mesure et de réserve*. On lui a reproché, avec raison, d'intempestives manifestations oratoires et une manie de compromettre les intérêts militaires dans la politique. Mais, depuis un certain temps, c'est le général André qui donne des leçons de tenue à ses collègues du ministère. Le *Temps* rappelle sa présence à la cérémonie de Notre-Dame et énumère diverses occurences dans lesquelles le général André a prôné la nécessité de la discipline militaire, blâmé certaines démissions motivées par des répugnances personnelles, parlé contre le désarmement, refusé d'entendre l'*Internationale*. Enfin, au Conseil général de la Côte d'Or, il s'est abstenu de participer au *vote d'un vœu politique*.

Le *Temps* enregistre avec une vive satisfaction le « bon exemple » donné par le ministre de la guerre aux autres membres du gouvernement.

Quant à l'amiral Bienaimé, préfet maritime de Lorient, qui estimait avoir des droits au commandement de la « grande escadre », on lui prête l'intention de prendre sa retraite, en manière de protestation.

On dit que plusieurs amiraux, qui lui sont attachés, demanderaient également à être placés dans le cadre de réserve.

Angleterre

La *Daily Mail* raconte qu'on fait en ce moment, dans le Pays de Galles, d'énormes approvisionnements de charbon. L'Amirauté anglaise a demandé le prix d'un million de tonnes de charbon à livrer dans les principales stations navales anglaises, et principalement à Gibraltar et à Malte. La Russie demande une quantité à peu près égale. Une maison anglaise seule a conclu avec des courtiers russes un marché pour deux *cent cinquante mille tonnes. La livraison de* ce charbon doit être faite aussi rapidement que possible. Des agents turcs opèrent également des achats de charbon.

— La correspondance échangée entre le gouvernement britannique et M. Delcassé, relativement aux établissements de Bénédictins anglais de Douai et des Passionnistes *de l'avenue Hoche*, a été *publiée*.

Voici comment s'exprime à ce sujet un journal, le *Standard* : « La politique de persécution inaugurée par M. Waldeck-Rousseau et poussée encore plus loin par son successeur, M. Combes, est indubitablement cruelle. Les mesures adoptées par le gouvernement français en cette circonstance ont été bien au delà des limites que l'opinion publique aurait approuvées en Angleterre. On aura beau torturer les mots, on n'arrivera jamais à leur faire dire que les victimes de ces attaques aient exercé une influence hostile à la République. »

— En attendant les élections générales, l'Angleterre assiste à la « résistance passive » (c'est le nom consacré du mouvement) *que les non conformistes ou dissidents*, c'est-à-dire les membres des sectes protestantes en dehors de l'Eglise anglicane, opposent à l'exécution de la loi de 1902 sur l'enseignement primaire.

Les journaux libéraux, qui cherchent à capter pour leur parti les voix des non-conformistes, s'efforcent de donner de l'importance à *cette résistance. On sait que la loi* a pour objet de placer les écoles neutres et les écoles confessionnelles sur le pied de l'égalité, et de mettre l'entretien des unes et des autres aux frais du public. Les écoles confessionnelles sont celles que les catholiques et les anglicans ont fondées de leurs deniers ; elles se distinguent des neutres en ce qu'on y donne l'enseignement religieux du *culte auquel elles appartiennent*.

L'enseignement religieux y est donné du reste en dehors des heures de classe.

Les non-conformistes ont alors imaginé de refuser l'impôt, ne voulant pas, disent-ils, contribuer de leurs deniers à l'enseignement de dogmes qu'ils réprouvent. Les percepteurs les assignent devant les Tribunaux. Alors, *les non-conformistes* se rendent devant les magistrats en bandes nombreuses, avec bannières, et en chantant des cantiques, notamment celui-ci, assez étrange, pour des partisans de la laïcité : « En avant, soldats chrétiens ! »

Les magistrats condamnent les récalcitrants à payer leur impôt dans un délai prescrit, faute de quoi une partie de leurs meubles devra être saisie ou vendue pour l'acquitter. Les non-conformistes acceptent invariablement cette alternative, mais alors leur résistence, de passive qu'elle était, devient parfois active, et le commissaire-priseur chargé de la vente est obligé de recourir à la force. Les adversaires de la loi espèrent que cette agitation amènera l'abrogation de l'Education bill.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Francfort, 22 août.

On mande de Belgrade à la *Gazette de Francfort :*

Les journaux de Belgrade racontent que lorsque Hilmi-pacha a informé la veuve du consul russe Rostowsky que le Sultan lui accordait, sur sa cassette particulière, une indemnité en argent, celle-ci aurait répondu : « Je ne veux pas de cet argent souillé de honte. Employez-le pour votre armée désordonnée et affamée, pour l'empêcher de piller les pauvres *gens. Vous pouvez le dire de ma part au* Sultan. »

Des troupes turques ont incendié le village de Gjavati, près de Monastir. 40 femmes et enfants sont restés dans les flammes.

Constantinople, 22 août.

Le représentant de la Russie a rendu visite vendredi à tous les ambassadeurs et leur a fait des déclarations rassurantes au sujet de l'apparition d'une escadre russe dans la baie d'Iliada.

Des dépêches reçues d'Iliada par la Porte donnent des renseignements sur l'impression produite sur les Bulgares par l'apparition de navires russes dans cette partie de la Turquie. Tout l'horizon s'est empourpré, *dans la nuit de jeudi à* vendredi, de lueurs d'incendie et des colonnes de feu montaient vers le ciel. 5 grands villages musulmans, situés près de Iliada, ont été incendiés par les Bulgares, convaincus que l'heure de la délivrance du joug ottoman avait sonné. Un grand nombre de musulmans ont été *massacrés*.

Sofia, 22 août.

L'agence télégraphique bulgare déclare que le bruit d'une mobilisation d'une partie de l'armée bulgare est dénouée de fondement.

Constantinople, 22 août.

Le stationnaire russe *Terets* a franchi les Dardanelles pour ramener la dépouille *mortelle du consul Rostowsky de Salo*nique.

Uskub, 22 août

Une grande excitation règne parmi la population chrétienne, à la suite de nombreuses réunions des Turcs dans les mosquées. Le vali a proposé la mobilisation des rédifs du vilayet d'Uskub.

Monastir, 22 août.

Des bandes bulgares avaient occupé le quartier grec de Kruschewo. Quand les troupes turques s'approchèrent, les Bulgares s'enfuirent, laissant seulement 400 hommes appartenant au pays. Bien qu'aucun coup de feu n'eût été tiré en ville, les Turcs la bombardèrent mercredi, détruisant 360 maisons et 275 magasins *ainsi que l'église et l'école grecque*.

Les Turcs mirent la ville à sac, violant les femmes, dépouillant les hommes de leurs vêtements. 300 Bulgares et 600 Grecs ont été massacrés.

Huit mille personnes sont sans abri et sans nourriture.

Les dégâts se montent à plusieurs millions.

Cologne, 22 août.

On mande de Berlin à la *Gazette de Cologne* que le bruit court que M. Thielemann, secrétaire d'Etat, a l'intention de quitter sous peu son poste. Le motif de ce départ seraient les difficultés qu'il rencontre dans l'exécution des réformes financières de l'Empire.

Munich, 22 août.

L'*Allgemeine Zeitung* annonce de source certaine la démission de M. Thielemann qu'elle prévoit d'ici peu. Cette démission est mise en relation avec la réforme imminente des finances de l'empire.

Shangaï, 22 août.

Les quatre réformateurs dont on avait annoncé l'arrestation ont été remis en liberté.

Kingston, (Jamaïque) 22 août.

Le gouvernement a demandé à M. Chamberlain l'autorisation d'émettre un emprunt de 250,000 livres sterling pour aider aux planteurs éprouvés par le cyclone.

Berlin, 22 août.

Par ordre du procureur impérial, le juge d'instruction, accompagné d'un greffier et de seize agents de la police secrète, s'est présenté hier matin à la Rédaction du *Vorwærts* et a perquisitionné dans tous les bureaux. Quelques numéros du *Vorwærts* ont été saisis. Ils contenaient des articles relatifs au plan de construction d'un château royal fortifié sur l'île Pichelswerder. D'après le procureur impérial, ces articles constituent le crime de lèse-majesté, en même temps qu'une grossière inconvenance.

Londres, 22 août.

On signale hier soir, à 9 h. 45, une légère amélioration dans l'état de M. Salisbury.

Londres, 22 août.

On mande d'Odessa au *Standard* qu'une dépêche de Belgrade annonce que le roi Pierre menace d'abdiquer, avec sa dynastie, le danger d'une nouvelle révolution militaire augmentant chaque jour.

Le même bruit est reproduit par la *Gazzeta piemontese* de Turin.

Berlin, 22 août.

L'acteur Konrad de Fiesiiz, pendant des *représentations qu'il donnait* à La Haye, avait raconté, en société, des plaisanteries offensantes à l'égard de l'empereur Guillaume. Il vient d'être condamné à Berlin à 9 mois de prison.

Paris, 22 août.

Un train de voyageurs venant de Brest *s'est jeté contre un buttoir à la gare de* Paris ensuite d'une erreur du mécanicien. Plusieurs personnes ont été jetées sur le perron et grièvement blessées.

Londres, 22 août.

Une dépêche confirme la victoire des Anglais à Birmi.

Lemberg, 22 août.

Deux puits de nahpte ont brûlé à Borislaw. Le maître foreur a été tué et deux ouvriers grièvement blessés. Grâce aux efforts des ouvriers, le feu a été localisé. Les dégâts sont évalués à 40,000 couronnes.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Altitude 642m
Longitude Est Paris 4° 49' 15". Latitude Nord 46° 47' 58"
Observations
du Laboratoire de physique du Technicum de Fribourg
Du 22 août 1903

BAROMÈTRE

THERMOMÈTRE C.

Août	16	17	18	19	20	21	22	Août
8 h. m.	12	12	15	15	12	14	17	8 h. m.
1 h. s.	15	15	19	12	16	23	22	1 h. s.
8 h. s.	17	15	18	12	15	22		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	58	55	57	65	58	55	60	8 h. m.
1 h. s.	40	45	40	62	30	32	44	1 h. s.
8 h. s.	45	55	49	60	46	35		8 h. s.

Température maximum dans les 24 heures 25°
Température minimum dans les 24 heures 12°
Eau tombée dans les 24 h. 0 mm.
Vent Direction S.-W.
Force léger
Etat du ciel nuageux

Extrait des observations du Bureau central de Zurich
Température à 8 h. du matin, le 21 :

Paris	18°	Vienne	11°
Rome	16°	Hambourg	15°
Pétersbourg	13°	Stockholm	15°

Conditions atmosphériques en Europe :

Le Nord et l'Ouest du continent sont toujours couverts d'une pression très basse ; le centre se trouve sur le Sud de la Norvège. Au Sud et particulièrement à l'Est du continent, la pression atmosphérique a augmenté. Cependant, dans la plus grande partie de l'Europe centrale et occidentale, le temps est toujours sous l'influence de la dépression septentrionale, il est resté sombre, froid et pluvieux. Seulement, dans notre pays, de ce côté des Alpes, le fœhn a soufflé et il fait maintenant clair et chaud. Dans les stations de montagnes, depuis 24 h., la température a augmenté.

Temps probable dans la Suisse occidentale :

Nuageux à variable, assez chaud, peu ou point de pluie.

Pour la Rédaction : J.-M. SOUSSENS.

†

Madame et Monsieur Kussler-Wicky et leurs enfants, Marie-Rose et Georges, Mademoiselle Cécile Wicky, Monsieur Reichlen-Wicky et sa fille, Marie, Mademoiselle *Marthe Wicky, en religion Sœur Marie* de Jésus, Religieuse de Saint-Joseph, à Bourg, Madame et Monsieur Rynckl-Wicky et leurs enfants, Paul et Edith, à Vevey, ont la douleur de faire part à tous leurs parents, amis et connaissances de la perte de leur regrettée mère, grand'mère et belle-mère

Madame Marie WICKY-LANDERSET

décédée pieusement à l'âge de 76 ans, munie des secours de la Religion.

L'enterrement aura lieu lundi 24 août, à 8 ¾ h., et l'office à Saint-Nicolas, à 9 ½ h.

On se réunira à l'entrée du grand-pont, d'où partira le convoi.

Cet avis tient lieu de faire part.

R. I. P.

Papiers Peints
POUR TAPISSERIE
Vitrauphanie-Lincrusta

Kollep & Ginsonie
43, Rue de Lausanne

Spécialités
PEINTURE FINE
Enseignes décoration
H1639F 1308

Echantillons de papiers dernières nouveautés. Devis et croquis à disposition

Pharmacies d'office

DIMANCHE 23 AOUT

Pharmacie H. Cuony, *rue des Epouses.*

Pharmacie L. Bourgknecht, *rue de Lausanne.*

Du 1er mai au 1er octobre, les pharmacies, qui ne seront pas d'office les jours fériés, seront fermées de midi au lendemain matin.

Fournitures militaires

La commune de Fribourg met au concours la location de **4 chars à pont pour 4 chevaux,** avec mécanique, parois de contour, essieux en fer, planche de siège, cordes de tour, poids maximum, 900 kg., largeur des jantes, au moins 70mm, en parfait état d'entretien.

L'indemnité de louage journalière, du 4 au 18 septembre, est fixée à 2 fr. 30 et jusqu'à 2 fr. 60 suivant la qualité des chars fournis. 2524

Les offres y relatives doivent être faites, d'ici au **27 août,** à la **Direction de Police de la ville de Fribourg.**

Avis aux officiers

On offre, pour rassemblement, **une jument** pour officiers, facile à la main. Garantie de toute sagesse.

Adresser les offres sous H3233F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2511

Domaine à vendre

Un domaine, au bord de la route cantonale, maison d'habitation, grange, écurie, remise; d'une contenance de 20 poses en prés et champs, environ 5 poses en bois, arbres fruitiers et eau intarissable. Au gré de l'acheteur, on exige peu au comptant.

Prix : 16,000 fr.

S'adresser à **M. le syndic,** à **Posieux.** 2461

Vente de bois

L'Administration des forêts de la ville de Fribourg exposera en vente, en mises publiques, sur le domaine des Rittes, **vendredi 28 août,** dès 9 heures, 20 billes de chêne, 12 billons de sapin, 950 fagots.

Ch. Broillet

médecin-chirurgien-dentiste

SERA ABSENT

dès le 30 août

Jeune fille, tailleuse, cherche place comme

femme de chambre

dans bonne famille protestante. Bons certificats à disposition.

Adresser les offres sous H3126F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2436

A vendre, à bas prix, au comptant et au choix

Ornement noir complet

chape, dalmatique et huméral or; chape et huméral blancs; chape et étole velours noir; le tout comme neuf. — S'adresser à la **Librairie catholique.**

A LOUER

pour le 25 juillet

à la villa Beau-Site Schœnberg

UN BEL APPARTEMENT

de 4 pièces, plus 2 chambres, mansardes, cuisine, cave, buanderie, péristyle et jardin.

Vue magnifique.

S'adresser à **J. FISCHER, père.** H668F 2432

S. S. Pie X

Je peins artistiquement, pour **1 franc,** contre remboursement le *portrait de S. S. Pie X,* sur les *cadrans de montres,* dans *les 24 heures.* Adresser les montres non démontées. Prière de le dire aux connaissances.

DUNAND,
Fabricant de cadrans, **Morat.**

HARMONIUM

Estey, à deux claviers et pédalier, payé 2600 fr., ayant peu servi, est à vendre, par suite de l'installation de grandes orgues. Cet instrument conviendrait spécialement pour hôtel, pensionnat ou église, car il réunit toutes les qualités et toutes les ressources de l'instrument idéal.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H407B. 2529

Deux bons

ouvriers-menuisiers

trouveraient encore de l'occupation chez **F. Audergon,** menuisier, **Au Varis.**

Entrée immédiate. 2521

SPLENDIDE PIANO

neuf, Berlin, cordes croisées, piano à queue reproduit en droit, *breveté,* bas prix. Ecrire Speichergasse, 37. Berne. M. C.

Nous demandons pour le canton de Fribourg,

un représentant

actif pour la pose de notre produit, soit plancher et revêtement Suédois.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Dutoit et Cie, Fabrique de Planchers Suédois, à Yvonand, près Yverdon.** 2533

A VENDRE

dans une ville industrielle du canton du Valais, une propriété de rapport, vignoble de premier choix, bâtiment en parfait état, dépendances, pressoir, magnifiques caves meublées. S'adresser par écrit à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler Lausanne, sous chiffres H200F. 1075

Le tir annuel du Feu de Cible

DE

St-Maurice

sera donné les *6, 7 et 8 septembre.* H2296OL 2101

Cordiale invitation.

Comptabilité *pour Hôtels et Restaurants,* méthode américaine Frisch, unique dans son genre, enseignée par des leçons ecrites. Succès garanti. Prospectus gratis. Nombreux certificats. *H. Frisch,* expert comptable, *Zurich, H.* H4009Z 2235

SAGE-FEMME de 1re classe

Mme Ve RAISIN

Reçoit des pensionnaires à toute époque.

Traitement des maladies des dames.

Consultations tous les jours

Confort moderne

Bains. Téléphone.

1, Rue de la Tour-de-l'Ile, 1

GENÈVE 73

Attention

Pour *cyclistes et amateurs de musique,* à disposition, grand et beau choix d'échantillons et catalogues de vélos patent **Oris** (de fabrication suisse), ainsi que des célèbres et justement renommés Gramophones et tous autres instruments de musique.

Seul représentant des articles ci-dessus, pour le canton de Fribourg. H2164F 1757-885

Félix Egger, père,
horlogerie bijouterie, **Fribourg,**
rue Zæhringen, N° 95.

Jos. Mayer, Fribourg

149, RUE DU TILLEUL, 149

Grand choix de fourneaux-potagers

DE TOUTES DIMENSIONS

pour bois et houille, construits d'après les derniers perfectionnements

vernis, nickelés ou émaillés

SUR PIEDS ou avec SÉCHOIR

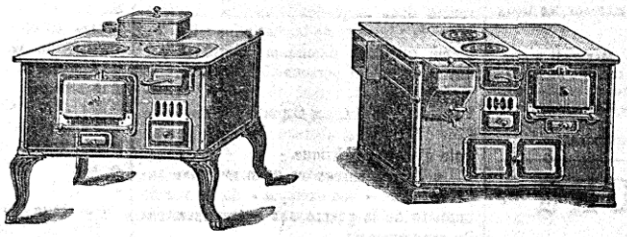

Sur demande, devis et plans de grands fourneaux de cuisine pour hôtels et pensionnats.

FONCTIONNEMENT GARANTI. TRAVAIL SOLIDE ET SOIGNÉ.

PRIX EXCEPTIONNELS

Grande économie de combustibles

DÉPOT ET GRAND MAGASIN DE POTAGERS

BOULEVARD DE PÉROLLES (Station du tram)

Compositeur Typographe

sachant aussi conduire machine à imprimer, et connaissant quelque peu l'allemand, **trouverait emploi,** pendant 4 à 5 semaines et éventuellement plus longtemps, à l'**Imprimerie Gessler, à Sion.**

Entrée immédiate. 2528

A vendre, à Bulle

dans quartier de grand avenir, une **jolie maison** presque neuve, avec belle vue sur les Alpes, eau et lumière électrique, convenant très bien pour n'importe quel commerce ou industrie.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler,* à *Fribourg,* sous H3238F. 2525

Mises publiques

On vendra en mises publiques, **lundi 24 août prochain,** dès 9 heures du matin, au N° 54, à Givisiez, 3 lits complets, 2 couchettes et bureau, canapé, table, armoire, chaudière, pompe de jardin, batterie de cuisine, etc., etc. 2522 1238

Le tout à très bas prix.

UNE NOURRICE

est demandée pour entrée immédiate. H3253F 2518-1235

S'adresser au **Dr Comte, Fribourg.**

CLICHÉS POUR ANNONCES

Illustrations

en tous genres, pour livres, journaux, revues, catalogues, prix-courants, ect

1401

Fonderie et ateliers de construction

KERN ET BRULHART

FRIBOURG (Suisse)

Fonderie de fonte et de bronze. Construction de moteurs hydrauliques de tous genres. Transmissions. Installations complètes d'usines, scieries, moulins, pilons à os, grues, monte-charges hydrauliques et autres. Constructions métalliques. Grosse serrurerie. Charpentes. Ponts, etc.

PROJETS — PLANS — DEVIS

TIR ANNUEL

DE LA

Société de tir de la ville de Fribourg

LES 23 ET 24 AOUT 1903

à PLANAFAYE près du Café du MOLÉSON

Plan de tir très avantageux

MONTANT TOTAL DES PRIMES : **2200 FR.**

Le bénéfice de la cible Winkelried est destiné en faveur d'un cibarre ayant eu un accident dernièrement.

Service des omnibus-automobiles et de breacks

DÉPART DES PLACES

Pour les détails, consulter les affiches

Le Comité.

TÉLÉGRAMME N° 1

Tivoli

ILS ARRIVENT

PENSIONNAT DU PÈRE GIRARD

Annexé au Collège St-Michel, Fribourg (Suisse)

DIRIGÉ PAR LES RR. PP. CORDELIERS

On admet des élèves de tous les cours. Prix de pension : *450 fr.* Grandes salles d'étude, dortoirs spacieux, vaste cour de récréation. Situation splendide et salubre. Les élèves de langue française y trouveront une excellente occasion de s'exercer dans la pratique de la langue allemande.

Programme et prospectus gratis

Le Père Préfet.

MILKA
SUCHARD
LE PLUS CRÊMEUX DES CHOCOLATS AU LAIT

Académie internationale de commerce, Zurich

Les cours pratiques (ne pas confondre avec bureau modèle) donnés à la Banque et au service des marchandises, annexés à l'établissement, commenceront le 1er septembre a. c.

Les cours de langues modernes et de sciences commerciales reprendront à la même date. — Pour plus amples renseignements, s'adresser à la H444-Z 2519 **DIRECTION.**

Ferblanterie. Zinguerie. Plomberie.

J. Guérin-Bersier

ferblantier

avise son honorable clientèle de la ville et de la campagne

qu'il a transféré son atelier

Rue du Lycée, N° 1, en face de l'Hôtel-Suisse

Il se recommande à Messieurs les architectes, entrepreneurs, propriétaires et le public en général, pour tous les travaux concernant son métier.

Entreprise des travaux de ferblanterie en bâtiments en tous genres

Spécialité de couverture en ciment ligneux (Holzcimente)

On trouvera toujours aux choix, des lessiveuses avec ou sans foyers; sur commande, articles de ménage et ustensiles de laiterie, boilles à lait, etc. H2958F 2348-1163

Réparations. **Etamage.**

PRIX LE PLUS RÉDUIT

Se recommande au mieux.

Courses de chevaux

YVERDON

23 août, dès 11 heures du matin

LA WOOD ACIER

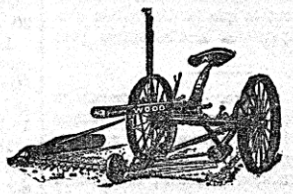

remarquable par sa coupe rase des regains. **13 plus hautes récompenses. 57 médailles d'or. 311 premiers prix.**

Faneuse. Moissonneuse WOOD

MONTE-FOIN BREVETÉ + 17,398

RÉPARATIONS

J. GENDRE, mécanicien, FRIBOURG.

GRAND MATCH AUX QUILLES

à l'auberge du Mouton

A BELFAUX

Dimanche 23, lundi 24, samedi 29 et dimanche 30 août 1903

SOMME EXPOSÉE : 420 FR.

Invitation cordiale. 2530-1241 **Le Comité.**